



IFSI TERRITOIRE GRENOBLE ALPES



PARCOURSUP QUOTA = 67%			HORS PARCOURSUP FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FPC) QUOTA = 33%			
Peuvent être admis en première année de formation au diplôme d'Etat d'infirmier les candidats âgés de dix-sept ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation répondant à l'une des conditions suivantes :						
Les candidats titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme			Les candidats relevant de la formation professionnelle continue (FPC), et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection			
PUBLIC	DOSSIER	CALENDRIER	PUBLIC	DOSSIER	EPREUVES	CALENDRIER
BACHELIERS 2019	<i>Pré-remplie par le lycée:</i> - fiche avenir - notes de 1ère et terminale <i>A renseigner par le candidat :</i> - projet de formation motivé	20 DECEMBRE 2018 AU 21 JANVIER 2019 consultation de l'offre de formation 22 JANVIER AU 14 MARS 2019 inscription et formulation des vœux 3 AVRIL 2019 MINUIT dernier jour de confirmation des vœux 15 MAI 2019	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE hors AS/AP	fiche d'inscription au concours copie pièce d'identité diplôme.s obtenu.s attestation.s employeur et attestation de formation continue CV lettre de motivation	DEUX EPREUVES - <i>un entretien</i> de 20 minutes noté sur 20 - <i>une épreuve écrite</i> de 1 heure, notée sur 20, répartie en temps égal en deux sous-épreuves - rédaction et/ou réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social - calculs simples	21 JANVIER AU 27 FEVRIER 2019 préinscription en ligne
		consultation des réponses et réponse dans les 5 jours 17 JUIN AU 24 JUIN 2019 suspension de la procédure pendant les épreuves du Bac 25 JUIN AU 14 SEPTEMBRE 2019 phase complémentaire 5 JUILLET 2019 résultats du Bac AVANT LE 19 JUILLET 2019 confirmation des inscriptions dans la formation choisie MAI A SEPTEMBRE 2019 accompagnement pour ceux qui n'auraient pas eu de réponse				
PERSONNES TITULAIRES DU BAC OU EQUIVALENCE	<i>A renseigner par le candidat:</i> - diplômes et notes - projet de formation motivé - attestations employeur - attestation de suivi de prépa	17 JUIN AU 24 JUIN 2019 suspension de la procédure pendant les épreuves du Bac 25 JUIN AU 14 SEPTEMBRE 2019 phase complémentaire 5 JUILLET 2019 résultats du Bac AVANT LE 19 JUILLET 2019 confirmation des inscriptions dans la formation choisie MAI A SEPTEMBRE 2019 accompagnement pour ceux qui n'auraient pas eu de réponse	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE hors AS/AP et admis à l'épreuve de pré-sélection au concours (ARS)	fiche d'inscription au concours copie pièce d'identité diplôme.s obtenu.s attestation.s employeur et attestation de formation continue CV lettre de motivation	DEUX EPREUVES - <i>un entretien</i> de 20 minutes noté sur 20 - <i>une épreuve écrite</i> d'une demi-heure notée sur 20 : - calculs simples	6 MARS 2019 date limite envoi des dossiers 18 MARS AU 26 AVRIL 2019 entretiens 27 MARS 2019 épreuves écrites 22 MAI 2019 résultats
		MAI A SEPTEMBRE 2019 accompagnement pour ceux qui n'auraient pas eu de réponse	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE AS/AP	fiche d'inscription au concours copie pièce d'identité diplôme.s obtenu.s attestation.s employeur	UNE EPREUVE <i>épreuve écrite</i> de 2 heures, notée sur 30 - analyse écrite de trois situations professionnelles	